

Artificialisation des sols, inclusion des bâtiments et chantier à venir

Pourquoi nous refusons que le projet des Lavandes tel que conçu par DAH soit considéré comme « naturel » dans le paysage bourdelois et conforme au Défi Climat

Vendredi 11 juin, nous avons été convié-es à la présentation du projet dit des Lavandes par la mairie et les différent-es acteurs-trices du projet. Les personnes de DAH et l'architecte de Aries Valence ont longuement présenté les plans des bâtiments, en reprenant à leur compte des éléments dont on sait que les acteurs-trices locaux-ales ont pâti pour qu'ils ne soient pas sortis du projet (récupération des eaux de pluie sous la voie douce et les stationnements, fermement défendue par le maire de Bourdeaux par exemple).

Les bâtiments nous ont été présentés comme étant conçus de manière conjointe par les différent-es acteurs-trices donc répondant tout à fait à leurs attentes, bien que n'étant pas parfaits. L'architecte a longuement expliqué son travail en insistant sur un vocabulaire positif : l'adjectif « naturel » a été répété tout au long de son discours, ainsi que le fait que les Bâtiments de France ont accepté (voire salué!) son projet et que ce complexe tout-béton s'incluait tout à fait dans notre paysage bourdelois. Pour preuve, une vidéo qui a suscité de nombreux soupirs et ricanements : on ne reconnaissait pas notre village ! Alors, oui dans cette vidéo où Bourdeaux est un assemblage de formes géométriques saumon et rouges, le projet ne choque pas, quoi que...

Dans la courte session de questions venant du public, je suis intervenue pour exprimer que non, le futur complexe des Lavandes ne s'inclut pas « naturellement »¹ dans notre paysage bourdelois. Tout comme les logements sociaux chemin Saint Savin ne s'y incluent toujours pas. Bourdeaux est un village dont l'architecture est multiple, absolument non unifiée.

Dans la zone où le complexe des Lavandes sera construit, l'école est un bâtiment massif très début XXème, derrière le multi-accueil est une construction bioclimatique contemporaine, la piscine toute proche a tout des années 1950-60, on trouve autour des maisons de pierre apparentes, des villas rénovées... Bourdeaux est un patchwork architectural, des ruines médiévales, de la vialle restaurée, à notre petite vallée variée : toute l'histoire de notre territoire s'y trouve. Le complexe immense et tout béton des Lavandes ne s'y fond pas.

Nous allons subir ce que subissent de nombreux autres villages : une greffe, une zone (im)posée là parce que ce serait plus facile qu'ailleurs. D'ailleurs, on retient l'ironie du nom du complexe : les lavandes, en souvenir de celles qui ne seront plus, remplacées par du goudron et du béton.

On peut craindre que cette zone apparemment inutile devienne petit à petit le lieu où construire sans vergogne les besoins à venir de Bourdeaux : la caserne des pompiers, la

¹ D'ailleurs que pourrait bien signifier l'adjectif « naturel » et le recours au vocabulaire de la nature dans cette histoire ? La nature est ce qui ne serait pas touché par l'être humain, le champ de lavandes actuel, non exploité depuis quelques temps se rapproche bien plus d'un état de nature que 6000m² de béton et de goudron ! On sait que le vocabulaire de la nature est utilisé en rhétorique pour casser le débat : on objective son point de vue qui devient de l'ordre de l'inné et donc inattaquable par les arguments de l'autre camp. Les mots sont importants.

nouvelle gendarmerie, la zone industrielle. Le complexe « lavandes bétonnées » ne fait peut-être qu'ouvrir la voie dans notre village à des constructions sans doute nécessaires pour lesquelles le PLU fera passer ni vu ni connu des zones agricoles en zones constructibles pour artificialiser encore et encore des terres pouvant nous nourrir, en contradiction totale avec le Défi Climat initié sur le territoire.

Revenons au projet qui nous préoccupe aujourd'hui, nous avons pu voir que DAH a soigné la présentation en rajoutant beaucoup de verdure, ce qui est rassurant d'un côté. Mais rien n'a été dit sur l'entretien que nécessite tant de plantations et qui devra l'assurer. Et puis, d'ici à ce que ce qui sera planté pousse, que va devenir la biodiversité du lieu ? Est-ce que les arbres et végétaux plantés seront choisis comme pratiques à l'entretien ou bien sélectionnés pour convenir aux besoins des insectes et petits animaux locaux ? Pourrait-on avoir accès aux arbres et plantes sélectionnés ? Rien n'a été dit sur le vieux mûrier qui devra laisser place au bâtiment de l'ADMR : de nos jours sacrifier un arbre qui a si longtemps vécu et qui illustre par sa présence le passé soyeux de Bourdeaux est une tristesse absolue.

L'architecte a longuement répondu à mes remarques sur l'esthétique des bâtiments, les ramenant à un point de vue qui serait mis à mal par les avis certainement plus objectifs de son cabinet et des agents des Bâtiments de France.

Mais ma question portait pourtant sur d'autres points, notamment sur l'artificialisation des sols et la problématique des nuisances pendant la durée du chantier. Ces deux points, plus que ma remarque, demandaient réponse, et là : silence radio.

Le maire de Bourdeaux m'a répondu que le terrain avait une dimension de 15000 m² et que l'artificialisation des sols ne toucherait que 6000 m². Nouvelle question alors : la voie douce, les stationnements, les chemins de promenade sont-ils comptés dans l'artificialisation des sols du complexe ? Est-il possible que ces aménagements soient réalisés sans artificialiser les sols, en utilisant d'autres techniques ? En effet, il existe de nombreuses solutions pouvant créer des zones perméables qui sont compatibles avec le stationnement mais également avec les voies d'accès : zone végétalisée, pavements, utilisation de minéraux, solutions mixtes (<https://www.o2d-environnement.com/applications/>)

Le complexe des Lavandes va occuper la partie basse du terrain cédé à DAH, que va devenir la partie haute ? Est-ce que des plantations sont prévues ou va-t-elle être laissée à l'abandon ? Est-ce que les associations qui vont devenir sous peu propriétaires du terrain ont réfléchi au devenir de cette bande ? Est-ce que l'école et le multi-accueil tous les deux proches du site seront consultés pour une mutualisation ?

La durée du chantier a échappé à l'un-e des participant-es : deux ans. Un chantier de deux années à proximité immédiate d'une école et d'un multi-accueil sans jamais que ces deux institutions accueillant des enfants soient consultées, prévenues. Les professionnel-les et les enfants vont avoir à subir pendant deux ans du bruit, de la poussière à quelques mètres d'eux et elles, tout au long de chaque jour de la semaine. Et cela ne pose aucun problème ni à DAH, ni aux associations impliquées, ni à la mairie. Pourvu que ce chantier se réalise. Pour moi, c'est un scandale sur notre petit territoire.

En plus des nuisances sur une durée longue, un autre problème se pose. La zone où va être construit ce fameux complexe connaît déjà un gros problème de stationnement. En

effet, il n'y a pas assez de place pour les véhicules des instituteurs-trices et intervenant-es de l'école (8 personnes minimum), du personnel du multi-accueil (9 salariées + stagiaires), des résident-es de la zone, des client-es du Casino, des nombreuses familles des enfants fréquentant l'école et le multi-accueil, ainsi que les bus (notamment ceux du Rayon de Soleil). Avec le marché du jeudi tout proche, c'est déjà de plus en plus compliqué de trouver où se garer. A cette question, souvent posée, aucune réponse à ce jour !

Qui dit problème de stationnement entend problème de circulation et donc risque accru d'accidents pouvant impliquer des enfants. Ce problème est dénoncé depuis longtemps à Bourdeaux et ne trouve pas de solutions adaptées. La perspective du chantier à venir n'est pas rassurante en ce qu'il va y avoir circulation de gros véhicules et prise de place de stationnements. Est-ce que la mairie a prévu une consultation pour trouver une solution à ce problème existant qui ne peut que s'aggraver ?

Nous sentons que nous dérangeons mais nous ne nous laisserons pas endormir par des arguments émotionnels comme le maintien des postes et l'habitat dégradé des résident-es de l'Oustalet et des enfants du Rayon de Soleil. Nous souhaitons le mieux pour les personnes âgées et pour les enfants du Rayon, nous sommes exigeant-es et nous ne lâcherons rien pour notre territoire.

Nous saluons le travail effectué par les associations et leurs bénévoles tout en étant conscient-es des révisions historiques qui ont été faites durant la réunion et de l'ommission de certains faits. Comment se fait-il par exemple que sur les documents présentés par DAH et dans les discours l'association du Châtelas reste gestionnaire de l'Oustalet alors que nous savons que la gestion va passer à l'ADMR ?

En espérant cette fois ci obtenir des réponses, cordialement,

Emilie Bosc

Anthropologue, apprentie philosophe

Présidente de Enfance au Pays de Bourdeaux

Heureuse de vivre ici depuis 13 ans !

Qualité : engagée

Défaut : tenace



